

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SYSTEME RESEAU TELECOM – CREATION RESEAU FIBRE OPTIQUE – AVENUE DE NORMANDIE – ARRETE N° 2025/349		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la permission de voirie en date du 29 décembre 2025 de la société système réseau télécom sollicitant la Ville, pour des travaux de création du réseau de la fibre optique – Avenue de Normandie.

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société système réseau télécom est autorisée à procéder, à partir du 5 janvier 2026, et pour une durée de 30 jours, à des travaux de création du réseau de la fibre optique – Avenue de Normandie.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, le stationnement sera interdit aux abords du chantier et la circulation se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat par feux tricolores.
- Article 3 :** La société système réseau télécom est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société système réseau télécom devra remettre le trottoir dans son état initial (reprise trottoir en enrobé rouge pleine largeur).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société système réseau télécom ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - RATP DEV / TWISTO
 - Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 30 décembre 2025.

Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.

